

## **Fonds de collaboration entre les artistes et la communauté du Conseil des Arts du Canada (FCACC) – Introduction à l'examen de Laurie MCGauley**

En juillet 2005, le Conseil commandait à Laurie McGauley, consultante établie à Sudbury (Ontario) et ayant de vastes antécédents dans la communauté artistique, de faire un examen du Fonds de collaboration entre les artistes et la communauté (FCACC). Ses travaux étaient encadrés par Claude Schryer, coordonnateur du Bureau Inter-arts et d'un comité interne composé de Sanjay Shahani, agent de programme au Service du théâtre, de Gerri Trimble, agente de programme au Service de la musique et d'autres employés du Conseil.

Le but de cet examen externe entrepris à la suite d'un examen interne mené en 2004, consistait à fournir une analyse quantitative et qualitative détaillée de l'impact du Fonds de collaboration entre les artistes et la communauté (FCACC) pour la période s'échelonnant entre le 1<sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2006, et de formuler des recommandations au sujet des tendances artistiques et des modèles de financement du FCACC, en insistant particulièrement sur la nature collaborative et axée sur le processus de création de l'œuvre.

Le rapport de Laurie porte principalement sur les collaborations intéressant la communauté, mais touche aussi à la vaste gamme des rapports collaboratifs et créatifs.

Nous espérons que cet examen aidera les artistes, communautés et autres intervenants à s'engager dans une discussion de ces pratiques.

Comme Laurie l'a noté dans son rapport : « Il nous faut obtenir une meilleure compréhension de la nature collaborative et axées sur le processus de création de l'œuvre, non seulement pour régler les questions d'évaluation, mais aussi pour faire preuve de stratégie en matière d'orientations politiques à venir. »

Laurie McGauley a présenté son rapport final et ses recommandations au Conseil, en février 2006.

Son rapport a été présenté au conseil d'administration du Conseil des Arts, en juin 2006.